



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

château de Lunéville

Question écrite n° 10952

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le terrible incendie qui a ravagé en ce début d'année le château de Lunéville. Ce joyau de l'architecture classique était l'un des plus beaux fleurons culturels de Lorraine. A ce titre, sa destruction partielle peut être considéré comme un véritable drame culturel pour l'ensemble de notre pays. Le château avait été acquis pour le franc symbolique pendant l'année 2000 par le conseil général de Meurthe-et-Moselle. Suite à ce terrible sinistre, il apparaîtrait que les Lorrains envisageraient fermement de reconstruire ce somptueux patrimoine. Elle lui demande donc de lui indiquer sa position et les mesures qu'il entend prendre au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

M. le ministre de la culture et de la communication a qualifié l'incendie du château de Lunéville de « désastre culturel national » lors de sa visite sur place le lendemain de ce sinistre. L'importance historique et artistique du château de Lunéville implique que tous les moyens soient déployés pour lui redonner son lustre. Un suivi technique a été mis en place immédiatement par l'ensemble des services concernés du ministère de la culture et de la communication pour prendre les mesures d'urgence concernant le château et les collections du musée. Cette première phase de travaux d'urgence est actuellement presque entièrement achevée. Un parapluie général a été installé et les éléments de décors susceptibles d'être restaurés ont été déposés. Il convient maintenant de lancer les études nécessaires pour engager la restauration proprement dite. Le ministère de la culture et de la communication a mis en place des crédits pour participer aux travaux d'urgence financés par le conseil général de Meurthe-et-Moselle et le ministère de la défense, propriétaires, ainsi que par le FEDER. Il cofinancera ultérieurement les travaux de restauration de l'édifice et apportera son aide à la conservation préventive et à la restauration des collections qui ont pu être sauvées. Enfin, le ministre de la culture et de la communication a souhaité qu'un mouvement de solidarité nationale se manifeste pour aider à la reconstruction du château et a demandé que les journées du patrimoine 2003 soient l'occasion pour chacun de marquer son attachement à la réalisation de ce projet. Le conseil général a, de son côté, lancé une souscription. De nombreux mécènes français et étrangers ont d'ores et déjà manifesté le souhait de s'associer à cette cause.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10952

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 441

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5154